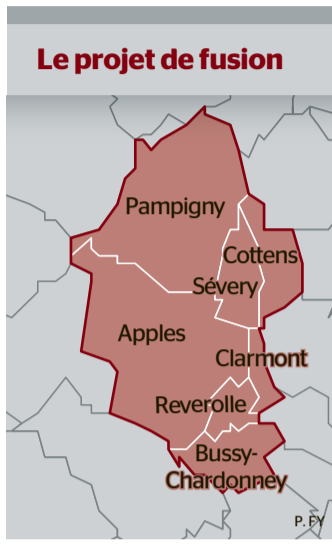


La Côte

Dans les hauts de Morges, le ménage à sept a une grosse année pour gagner le cœur des habitants

Fusion
Les Municipalités ont annoncé aux habitants que le mariage entre les villages était la meilleure solution. Ils n'étaient pas nombreux au rendez-vous

Fusion, le mot est désormais lâché, alors que la prudence dictait plutôt d'évoquer jusqu'ici «la meilleure formule de rapprochement» entre les communes d'Apples, de Pampigny, de Clarmont, de Cottens, de Sévery, de Reverolle et de Bussy-Chardonney. «Sans parler du comité de pilotage - des syndicats et municipaux qui planchent sur la question depuis près de deux ans -, une centaine de citoyens ont passé au crible toute l'organisation des villages ces derniers mois», explique Luc Maurer, syndic de Clarmont, qui a mené la séance d'information de mercredi. «Au final, la première phase de cette étude stratégique démontre que la fusion est clairement la meilleure opportunité pour nos villages.»



Le projet de fusion

Le projet de fusion

«Les gens hésitent à donner leur avis mais les échanges sont constructifs»

Luc Maurer
Syndic de Clarmont

120 personnes ont fait le déplacement alors que la première soirée d'information avait pourtant fait salle comble. «Si on enlève les municipaux présents et les employés, nous ne sommes que quelques dizaines ce soir alors que nous parlons d'une future commune de 4000 habitants, c'est inquiétant», ont relevé plusieurs intervenants, en réponse à l'optimisme parfois débordant de Luc Maurer. «C'est la question du verre à moitié vide ou à moitié plein, estime ce der-

nier. Nous savons que ces séances où il faut donner son avis freinent certaines personnes et je suis pour ma part satisfait de l'assistance, d'autant que les échanges au sein des groupes sont très constructifs. Nous avons maintenant un an pour convaincre et sans doute améliorer la communication, qui a été un peu précipitée.»

La volonté de la population
Outre les pistes pour le futur, la soirée proposait des ateliers participatifs avec la possibilité de s'exprimer sur des sujets aussi divers que le taux d'imposition, l'avenir des sociétés locales ou la gestion des déchets. On a pu apprendre que les habitants tenaient à conserver leurs salles villageoises, leurs églises et que le déneigement des chemins et des routes était manifestement une préoccupation majeure.

Et si les élus sont très - trop? - soucieux de ne pas donner l'impression d'imposer un projet ficelé, cette «politique de la question» désarçonne parfois des habitants, dont certains aimeraient se prononcer sur des mesures concrètes plutôt que les suggérer. Le comité de pilotage a enfin précisé que si une Municipalité devait au final s'opposer à la fusion, le préavis serait tout de même déposé devant les Conseils afin que ces derniers puissent se prononcer. Un engagement que les Exécutifs doivent encore confirmer. **Cédric Jotterand**

Calendrier

Rendez-vous formels et festifs

Outre les séances consultatives et les ateliers participatifs, des événements conviviaux sont au menu. «Nous souhaitons que les gens puissent faire connaissance dans un cadre informel», précise Luc Maurer. Tournoi de baby-foot, dégustation de vin, rallye intercommunal ou concours

photos, rien ne manque. Mais la case à cocher sur le calendrier est celle du 13 février 2018, lorsqu'il s'agira de désigner le nom du futur village. Municipalités et Conseils se prononceront dans la foulée et, si tout se passe bien, le peuple aura le dernier mot à l'automne.

Reste l'émotionnel

Cela ne veut cependant pas dire que l'affaire est pléiée pour autant, ces constats très techniques devant lancer désormais une deuxième étape où des sujets plus émotionnels comme la centralisation, l'emplacement des services ou plus simplement le nom et le blason de la future commune doivent être discutés. En clair, le co-

Il n'y aura pas de macaron à Prangins

Stationnement
«Flou et incohérent!» Les élus ont refusé mercredi le projet municipal de limiter le parcage au cœur du village. L'exécutif devra revenir avec des mesures

La Municipalité de Prangins a voulu prendre l'avis de son Conseil communal, mal lui en a pris! L'Exécutif ayant une compétence totale sur la politique de stationnement de la commune, elle aurait pu sans autre imposer de nouvelles règles en matière de limitation du parcage au cœur du village. Or elle a voulu soumettre au Conseil communal son plan, soit de réduire la durée de stationnement sur la voie publique et les parkings, avec autorisations spéciales pour les habitants et travailleurs d'y parquer gratuitement.

Mais la commission ad hoc du Conseil communal, estimant que la situation actuelle était satisfaisante et que le projet municipal ne permettait aucun amendement du règlement, a recommandé le refus pur et simple du préavis.

«Le parcage est de la compétence totale de l'Exécutif. Alors pourquoi ce préavis?»

Alain-Valéry Poitry
Conseiller communal

Pour la municipale verte Alice Durnat Levi, la proposition municipale aurait permis de tester une solution gratuite, à réévaluer après quelques mois

de fonctionnement. Plutôt que d'instaurer des secteurs d'ayants droit payants, prévus comme plan B, elle a préféré mettre en place un système souple.

A l'unanimité, la commission d'urbanisme a décidé de ne rien changer au système actuel, «car le projet municipal est flou et incohérent». La commission ad hoc estimait elle aussi que des points n'étaient pas clairs, comme la pose d'horodateurs au port des Abériaux. A la fin de la séance, bien que l'ancien syndic de Nyon Alain-Valéry Poitry ait tenté de démontrer l'incompétence du Conseil communal, les élus ont rejeté le projet par 33 voix contre 9 et 6 abstentions.

La municipale a relevé que l'Exécutif reviendra à la charge avec un plan de mesures et un règlement qui sera plus restrictif. **M.S.**

Les «ferrovipathes» sont sur les rails

Nyon
Trans Rive Expo monte pour la troisième fois ses circuits

«On est tous des ferrovipathes, une maladie dont on ne guérit pas!» plaisante Gérard Chevalley, un passionné de grands et petits trains. Ils seront nombreux, samedi et dimanche à Nyon, à présenter leurs maquettes de chemins de fer, modèles réduits d'avions ou de vieilles locos à vapeur, pour la troisième édition de Trans Rive Expo.

Une exposition de trains et autres véhicules de transports miniatures qui prend de l'ampleur, puisque la Commune a ac-

cepté de bloquer la rue des Marchandises pour permettre aux organisateurs d'installer à l'extérieur diverses animations: un circuit ovale de vapeur vive pouvant emmener des enfants, un autre, plus petit, circulant sous tente, ainsi que des démonstrations de multicoptères (drones) électriques, et un espace où les plus jeunes pourront jouer avec leurs propres voitures télécommandées.

A l'intérieur, huit maquettes feront circuler des trains en permanence. La pièce maîtresse en sera des trains de jardin roulant en croisement sur un circuit de 29 mètres de longueur, concocté par Stéphane Rickli, fils d'un ancien directeur du Nyon - Saint-

Cergue - Morez. Outre un stand sur les wagons voyageurs du Cirque Knie, l'exposition accueillera une grande maquette sur les trains de montagne (Train-Passion), la famille des trains Lego, une petite ligne privée de Caen, une maquette d'un train imaginaire tournant autour du château de Nyon et des stands sur des trains grandeur nature.

Cette manifestation remplacera Rail-Expo, fondée il a y 37 ans par Jean-Blaise Wagnon, et qui, faute de renouvellement des exposants et minée par les travaux menés au Collège de Nyon-Marens cessera son activité. **M.S.**

Nyon, salle communale
Sa 20 (10 h-19 h) et di 21 (10 h-18 h)

Nyon célèbre ses sportifs

Récompenses
Lea Sprunger a reçu jeudi soir un des Mérites sportifs 2016

La Ville de Nyon, en collaboration avec l'Association des sociétés sportives et La Côte, a tenu jeudi au carnotzet du château sa cérémonie des Mérites sportifs 2016. Lea Sprunger chez les femmes (championne suisse et médaille de bronze aux Européens sur 400 m haies), Vincent Genito chez les hommes (médaille de bronze aux championnats suisse junior de judo) et la première équipe du Rugby club de Nyon (champion suisse) ont été distingués. Stéphane Python, qui vient de quitter la présidence du Hockey club de Nyon, a aussi été décoré pour son dévouement. **R.E.**

Morges
Un hélico engagé pour un voleur

Jeudi vers 17 h 30, un homme a menacé avec une arme blanche des policiers qui essayaient de l'appréhender. Il venait de commettre un vol à la tire dans le centre-ville de Morges. Il a réussi à prendre la fuite, en laissant derrière lui son butin, un sac. Les forces de l'ordre ont engagé un dispositif très important pour retrouver le fuyard. Un hélicoptère a même tourné longtemps à basse altitude au-dessus des bâtiments du cœur de la cité, alors que des brigades canines contrôlaient l'ensemble des voitures empruntant les principales artères. L'homme n'a pas été retrouvé. **R.E.**

Nord vaudois-Broye

Un tribunal s'en juger l'impact vi

Paysage
La Cour visitait jeudi la crête destinée à accueillir les éoliennes de Vallorbe. Le verdict sera crucial pour les futurs projets

Erwan Le Bec

«Pour la visite, je précise qu'il est autorisé de laisser tomber la veste.» Sourire en coin et regard affûté, la présidente de la Cour du Tribunal cantonal menait jeudi une sortie dans les alpages de Sur Grati. Sous un ciel lourd, par une vingtaine de degrés et dans une file indienne complétée par une quarantaine d'opposants, de spécialistes et de participants divers, le tout dans des pâtures jaunes de pissenlits.

L'objet de tout ce ramdam à l'alpage? Les recours au projet éolien Sur Grati, porté par les communes de Vallorbe, de Vaulion et de Premier. Le but? Examiner in situ l'impact paysager des futures éoliennes vaudoises. Car outre les six hélices de Grati, l'enjeu des parties est évidemment d'obtenir une jurisprudence favorable pour les futurs parcs vaudois lors de leur probable passage en justice.

Le premier et dernier parc à être examiné, celui de Sainte-Croix, en 2014, avait été recalé de la question: il touchait un territoire déjà industrialisé et modifié par des lignes électriques. Pour les autres projets, ce ne sera plus le cas. Sur Grati, les opposants ont d'ailleurs insisté sur la virginité immaculée de ce coin du canton de Vaud: la vue depuis le Mont-d'Or, l'effet sur les environs et sur le sol même: «Les chemins seront bétonnés et élargis pour les travaux», interpelle Roman Hapka, responsable romand de la Fondation suisse pour la protection du paysage (FP). «Pas partout, et c'est temporaire, rétorque le syndic de Vallorbe, Stéphane Costantini.



La Cour a tenu à visualiser in situ l'em

149

C'est, en mètres, la hauteur du rotor des éoliennes prévues Sur Grati, parc de six hélices. Le promoteur local, VO Energies, annonce une production équivalente aux besoins de 11 000 ménages

Sitôt les mâts installés, ce sera remis en chemin d'alpage.»

Parc régional et lumières

Autre pique, l'effet sur le parc régional du Jura vaudois, sur sa charte et sur ses subventions. «C'est incompatible avec des éoliennes», soufflent les opposants. «Au contraire, le parc est pour le renouvelable», lâche un membre du comité du parc. «Et

Des pianos en libre-service au

Yverdon-les-Bains
Dans le cadre des événements visant à faire monter la sauce avant la Schubertiade, le Conseil des seniors va disposer six instruments dans les rues du 12 au 21 juin

Si vous croisez un piano dans les rues d'Yverdon du 12 au 21 juin, rien d'anormal. Et n'hésitez pas à le faire sonner! Ces dix jours-là, il sera ainsi très facile de s'improviser musicien de rue, le Conseil des seniors (Cosy) ayant pris l'initiative d'en disposer six dans le périmètre du centre-ville.

Ce projet - baptisé «Pianos de si de la» - s'inscrit dans le cadre de la pré-Schubertiade, une série d'événements mise en place par le Service de la culture pour «préparer» la ville à la 20e Schubertiade des 9 et 10 septembre.

«Cette idée nous trotait dans la tête depuis un moment. Le concept «En attendant Schubert» nous a paru idéal pour la concrétiser», souligne Jean-Marc

Poulin, président du Cosy. Restait tout de même à régler un détail: trouver des pianos. L'appel lancé a été couronné de succès puisque ce ne sont pas moins de six instruments qui ont été offerts au Cosy.

Pour éviter de devoir les mettre en place chaque jour et aussi pour les protéger des déprédations ou des intempéries, le conseil a fait confectionner par l'association La Licorne des caissons de protection, qui seront cadenassés. Ces boîtes n'étant pas forcément très sexy, certaines d'entre elles ont été décorées par des artistes issus de classes scolaires ou de groupes de jeunes. Des jeunes de l'atelier DJ-Mix ont pour leur part laissé parler leurs envies artistiques sur l'un des six pianos. «En le transformant de A à Z, c'est comme si on l'avait fait renaître. Quand je mixe, je me sens comme un artiste dans ma chambre, là j'ai eu l'impression d'être un vrai artiste de rue», explique Tim.

Le Cosy cherche encore des bénévoles pour ouvrir, fermer